



## LES BÉOTIENS DE DINANT

Voir la table des cinq premières années

### La perche trop longue

Un copère avait été dans le bois chercher une perche de sapin et il revenait en la portant sur l'épaule.

Au détour de la route, comme la perche était fort longue, elle se croisa avec les façades des maisons et le copère fut arrêté net.

Sans « songer plus loin », il rebroussa chemin et fit un détour de plus d'une lieue pour rentrer au logis (1).

### Une question de bouts

Un copère s'était fait un solide *bordon* ou bâton à la main, qu'il avait muni, à la partie supérieure, du *naûli* de rigueur (2).

Seulement, il n'avait pas pris de mesure, et la canne se trouva trop haute pour lui. Il se mit à recouper le bâton — par le haut!

Son camarade, le voyant occupé à ce travail, lui fit remarquer qu'il sacrifiait le *naûli*. Mais l'opérateur lui répondit qu'il le replacerait plus bas.

Alors, l'autre, regrettant toujours le beau *naûli* si bien placé, fut saisi d'une idée subite :

« Si tu l'avais recoupé du bas?

— *Foutu bête*, tu vois bien que ce n'est pas du bas qu'il me gêne, c'est du haut!

— Tu as raison, dit l'autre. » Et il se tut.

### Le poisson et la « gatte »

Deux copères étaient venus faire une partie de pêche à Namur.

L'un des deux, on n'a jamais su comment, parvint à prendre une anguille. Il est vrai que c'était une petite. Comme il la trouvait

(1) D'après *li Spirou*, n° du 12 janvier 1896. — Voir un conte analogue, où il s'agit d'une croix qui butte contre le linteau d'une porte, dans *Waltonia* I, 185; II, 91. Et au t. III, p. 11, une variante de la présente facétie.

(2) *Naûli*, lanière de cuir qui sert à fixer la canne à la main.

trop jeune, son ami lui conseille de la remettre à l'eau pour la laisser grandir.

« Nous la reprendrons l'an prochain.

— C'est une bonne idée, mais comment la reconnaîtrai-je ?

— Mets-lui une sonnette au cou. »

Aussitôt fait que dit.

L'année suivante à pareille époque, nos deux hommes se remettent en pêche au même endroit. Ils n'étaient pas là d'un quart d'heure qu'ils entendent derrière eux le bruit d'une clochette.

C'était une chèvre qui s'en allait au pré, conduite par un enfant.

— Compère, dit l'un, auriez-vous bien cru que l'anguille serait grandie ainsi ?

— Sur un an, non, ma foi ! Mais elle est à nous sans conteste, et il nous la faut prendre. »

Là-dessus, lâchant leur ligne, ils veulent s'emparer de la *gatte*. Celle-ci bêle, le gamin crie, le public s'ameute, la garde arrive...

Les copères sont retournés à Dinant, convaincus que la justice était morte à Namur (1).

#### Le moineau abattu

Un copère voyant un moineau sur son toit, court chercher son fusil.

Il vise et tire.

L'oiseau dégringole jusqu'à terre. Il est mort.

« Tu vois, dit le copère à son voisin, moi je vise bien ; moi je tire juste ; moi, je... »

— Toi, tu es un nigaud, tu uses ta poudre inutilement.

— Pourquoi ?

— Il est clair que tombant de si haut le moineau devait se tuer.

— Oho ! est-ce que je pouvais deviner qu'il allait perdre pied ? »

Les deux voisins furent brouillés pour trois mois.

#### Le copère en ribotte

Un copère va à la foire à Namur avec *s' bégnon* « sa charrette » plein de porcelets. Le marché fini, l'homme ayant tout vendu, se met en route ; mais comme il avait fait une bonne journée, il avait bu « une *potée* de plus que son compte » et le voilà *plein comme in quertin* (2).

A un moment donné, il s'assied au bord de la route et s'endort.

(1) D'après le *Tonnia d'Charleroi*, n° du 30 avril 1898.

(2) *Quertin*, sorte de panier rebondi.

Passe un rôdeur qui dételle le cheval, dépose tout doucement les bras du *bégnon* par terre et s'en va avec le cheval.

Quand le copère s'éveille, il voit le *bégnon*, cherche le cheval, réfléchit et conclut :

« Si c'est mi qu'est mi, on m'a volé m' tchèreau ; mais si c'est mi qu'est in aute, dj'ai trouweu in bégnon (1). »

O. C.

(1) D'après le *Tonnia d'Charleroi*, n° du 24 juillet 1897.

## NOTES ET ENQUÊTES

7. **UN DESSIN DE ROPS.** — Félicien Rops, un des plus puissants et l'un des plus fiers artistes de ce temps, est mort à Essones (Seine-et-Oise), le 23 août dernier. Il était né à Namur en 1833. Le beau dessin de Rops que nous reproduisons et dont l'original appartient à M. E. Deman, présente cette particularité d'offrir le type du costume des femmes du pays de Liège. La jeune mère est habillée d'une *cotte* « jupon » et d'une *capotte* « taille » ; elle est coiffée d'un simple *noret* ; tel est encore actuellement le costume des femmes mariées. Les jeunes filles du peuple allaient tête nue, et les matrones portaient plutôt une *gâmette*, bonnet de toile empesé à bords tuyautés, d'une blancheur éblouissante.

8. **LA CHAPELLE DE LORETTE, A ROCHEFORT.** — On a pu lire ci-dessus, p. 37, la légende de l'origine de cette chapelle, d'après des renseignements recueillis sur les lieux par M. A. LEROY. Une note qui nous avait échappé alors nous fait souvenir que PIMPURNIAUX (Ad. BORGNET) a donné dans son *Guide du voyageur en Ardenne*, t. II p. 160, un résumé, d'ailleurs fort succinct, de cette légende ; il cite le nom de la fondatrice de la chapelle : ce serait la comtesse Josine de la Marck « dont le souvenir est resté populaire dans le pays à cause de sa bienfaisance inépuisable » ; la chapelle daterait du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. REINSBERG, *Calendrier belge*, II, 311, qui a lu PIMPURNIAUX, dit de même qu'elle « fut élevée vers 1600 par Josine de la Marck, qui, à cause de sa charité, est vénérée dans le pays comme une sainte et dont on raconte la même histoire que de sainte Elisabeth ».

9. **MEURTRE CONTRE UNE SORCIÈRE.** — Une tentative de meurtre a été commise à Jumet, en plein midi, sur une pauvre vieille, par une mégère qui la disait sorcière. Cette femme, Catherine E., s'est rendue chez sa voisine, la veuve B., l'a prise par la gorge et, après l'avoir renversée sur un coffre, lui a porté trois coups d'un couteau très effilé qu'elle dissimulait sous son tablier. La malheureuse vieille a pu fort heureusement parer les coups en

saisissant le couteau par la lame, mais elle a quatre doigts de la main gauche coupés. Croyant avoir tué la sorcière, Catherine E. s'est rendue à la gendarmerie raconter ce qu'elle avait fait. Elle a semblé très étonnée qu'on l'arrêtât au lieu de la féliciter. — Extrait de *l'Indépendance belge*, n° du 12 juin 1898.

10. **LES NAINS AUX ÉPIS.** — Nous avons publié précédemment, tomes I, 62; II, 43 et IV, 37, des récits où il est question d'épis à l'aide desquels des nains enrichissaient petit à petit, puis appauvrissaient de même les paysans qu'ils voulaient punir de leur ingratitude après avoir voulu les récompenser de leur bonté. Voici une nouvelle variante de ces contes, que donne PIMPERNAUX dans son *Guide*, t. II, p. 258. « Ces êtres surnaturels (les nains) portent partout ici (dans la vallée de la Semois) le nom de *fées*, dénomination qui s'applique à des individus des deux sexes. De l'un d'eux on raconte (à Herbeumont) le trait suivant. Un jour le propriétaire de la maison à laquelle un nain s'était attaché, ce que tous ses semblables ont l'habitude de faire, voyant ce petit bout d'homme porter avec grand effort un épi sur le grenier, prit de l'humeur et dit : « Te voilà bien chargé avec un semblable fardeau ! A te voir si empressé, ne croirait-on pas que tu me rends d'importants services ? » Irrité de l'ingratitude dont on le payait, le nain jeta à terre l'épi dont il était chargé, et, descendant l'échelle, répondit : « Paume à paume (*paume* « épi ») je t'ai enrichi, paume à paume, je te ruinerai ». Et de fait, les affaires du cultivateur imprévoyant, qui avait été prospères jusque-là, ne tardèrent pas à décliner, et il finit par aller mendier son pain. »

11. **UN SINGULIER BLASONNEMENT.** — M. A. HAROU nous écrit : « A Beauport (dans le Grand-Duché de Luxembourg) lorsque l'année a été favorable aux récoltes, les paysans manifestent leur satisfaction en appelant leur localité *Beffort*; dans le cas contraire ils se contentent de la nommer *Beaufort*, de son véritable nom. Il existe une coutume analogue dans le Luxembourg belge : à *Messancy*, lorsque la récolte des céréales a été bonne, les paysans donnent à leur village son nom véritable; dans le cas contraire ils l'appellent *Meetzij*. »

En cette double circonstance, les paysans obéissent sans aucun doute à la tendance de « blasonner » satiriquement la terre, comme partout au village on blasonne les localités voisines et leurs habitants. A *Messancy*, où l'allemand est considéré comme un parler étranger et par conséquent fort drôle, on emploie satiriquement la prononciation allemande *Meetzij* pour se venger du sol ingrat. Par contre, dans le Grand-Duché, où l'allemand est répandu, c'est la prononciation française du nom du lieu qui sert à le blasonner. La coincidence méritait d'être relevée.

O. C.



## SORCELLERIE

Suite : Voir ci-dessous pp. 57, 73 et 113.

### Les conventions avec Satan

Certaines personnes, sans vouloir s'enrôler dans les bandes infernales, consentent néanmoins à céder leur âme à Satan en échange d'avantages immédiats. Le plus souvent ce sont des malheureux désespérés, que la misère étroit, qui appellent le diable à leur aide et lui promettent leur âme pour une époque déterminée, contre fourniture immédiate d'argent ou d'instruments de travail, ou contre promesse de clientèle certaine et de matières premières en quantité suffisante. C'est par l'intervention du diable que l'on explique, au village, les enrichissements subits et les chances extraordinaires. De quelqu'un à qui cela arrive, on dit : *Ces affaires-là n'sintet nin bon* — ou bien plus nettement : *il a sûr dinné si âme à diable. C'est-on macraï.*

C'est à cause de cette assimilation — erronée du reste — des « contractants » avec les sorciers, que nous croyons devoir en parler ici, avant d'aborder le chapitre des loups-garous, avec lesquels, quant au pacte surtout, on les confond. Le fait d'arrêter une convention avec le diable, de quelque nature qu'elle soit, se dit à Liège *fer pake* (pacte) *avou l' diable*; on préjuge que, même dans le cas où l'homme (il s'agit ordinairement d'un homme, presque jamais d'une femme <sup>1)</sup>) promet son âme au Mauvais sans promettre en même temps de le servir contre les humains, que dans tous les cas, disons-nous, l'homme signe sa damnation de son propre sang sur un parchemin, où figurent les clauses du contrat, et que le démon délient pour

(1) Voir, pour l'exception une légende de Hermée dans *Wallonia*, t. III, p. 162. C'est l'histoire d'une fermière qui fut sauvée de la misère par le diable à condition que la première chose qu'elle nouerait le lendemain appartiendrait au démon. Sagement conseillée, elle se coucha tout habillée et, le lendemain, à son lever, elle s'empressa d'aller dans son verger nouer une ligature autour du premier arbre venu. A l'instant même cet arbre fut taillé en mille millions de copeaux ! Elle était sauvée.

plus de sûreté. Or les légendes, dans le cas qui nous occupe, ne parlent point de cet écrit, du moins telles que nous les ont fournies directement les conteurs (1).

Néanmoins, puisque le peuple, au moins dans ses dictons, opère la confusion, il était nécessaire de la relever.

La légende du « Meunier des Fonds de Qwàreux » qu'on a pu lire ci-dessus p. 126, se rattache à l'ordre de faits dont nous parlons. Elle n'est pas un exemple isolé; les légendes du diable constructeur, pour ne parler que de celles-là, constituent même tout un cycle.

En voici un autre exemple :

La commune de Ville-sous-Bois, aux environs de Vielsalm, possède une localité appelée *les Cawettes*. On y voit éparses sur le sol plusieurs meules. Une seule paraît avoir servi; les autres sont inachevées. Le fait est expliqué par les habitants du pays à l'aide de la légende suivante. Un jour — il y a longtemps de cela — arriva, disent-ils, dans la paroisse un meunier étranger; l'espoir d'utiliser les pierres que le sol renfermait l'attirait au pays. A peine débarqué il se bâtit aux Cawettes un moulin bien petit, bien chétif; puis il se mit en devoir de le garnir de plusieurs paires de meules, qu'il entendait tailler lui-même dans le massif sur lequel son habitation était assise.

Le début fut assez heureux. Une première meule se trouva bientôt prête; mais il en fallait une seconde, et le meunier eut beau tourner et retourner, tailler et marteler une foule de blocs, impossible de parvenir à leur donner la dernière forme. Une véritable fatalité poursuivait son labeur, et frappait de stérilité tous ses efforts.

Un soir que, désespéré d'un nouvel essai également infructueux, il venait de jeter ses outils dans le ruisseau et d'appeler le diable à son aide, celui-ci se présenta subitement devant lui. Le pauvre n'avait pas découvert la main du Mauvais dans le malheur obstiné qui allait causer sa damnation, et fut d'abord tout effrayé de se voir si bien et si promptement obéi. Mais le premier moment d'effroi passé, il répondit aux offres de services que lui fit Satan, en acceptant un rendez-vous pour le surlendemain à minuit, près d'un étang qui a de cette aventure retenu le nom : « la Mare du Diable ».

L'entrevue eut lieu au jour fixé, et un pacte, conclu avec toutes les formalités usitées en pareil cas, détermina les droits et les obligations des deux parties : au meunier un superbe moulin, les capitaux nécessaires pour le bien exploiter et vingt-cinq ans pour en jouir; à Satan, après ces vingt-cinq années, l'âme du meunier.

De retour au logis, ce dernier ne fit qu'un somme jusqu'au lendemain matin. En s'éveillant il se tâta et se frotta plusieurs fois les yeux pour s'assurer qu'il ne dormait plus; car le diable avait fait les choses grandement, et une habitation des plus confortables s'était, pendant la nuit, substituée à sa chétive mesure.

Le moulin prospéra pendant un quart de siècle. Au terme convenu, vingt-cinq ans jour pour jour et heure pour heure, après la terrible entrevue de la Mare du Diable, Satan vint réclamer sa proie. Au milieu d'une nuit orageuse, que marqua la dévastation du canton, le meunier disparut avec son moulin et tous les biens périssables auxquels il avait sacrifié son âme.

(1) Dans les relations publiées ailleurs, nous n'avons actuellement sous les yeux qu'un cas où le pacte écrit intervient : C'est dans la légende de PIMPURNIAUX, ci-après, lequel peut très bien avoir ajouté le détail, sans y avoir malice.

En sortant le matin pour examiner les ravages de l'ouragan, les voisins ne trouvèrent plus que des débris informes, au milieu desquels on distingue la meule unique que le malheureux était parvenu à terminer (2).

Les légendes de ce genre sont nombreuses et présentent souvent de frappantes analogies.

Nous avons dit que généralement l'homme recourt à Satan pour se sauver de la misère. Il agit parfois dans un autre but.

Dans la même région où se conserve le récit qu'on vient de lire, on raconte que, sous un rocher, est enfoui un trésor. C'est celui d'un comte de Salm qui, dans une guerre avec un de ses voisins, ayant perdu son fils unique, se donna au diable, pour en obtenir le moyen de se venger de ses ennemis. Satan, devenu son héritier et ne sachant que faire de ses richesses, résolut de les enterrer. On sait l'endroit précis où elles gisent, renfermées dans un coffre de fer; mais toutes les ruses pour tromper la vigilance du gardien ont échoué jusqu'à présent (3).

Les légendes où il s'agit d'un homme contractant avec Satan moyennant sa propre damnation ne sont pas toutes aussi sombres que celles que nous venons de citer. Parfois, en effet, l'homme parvient à sauver son âme, et l'imagination populaire a été, sur ce point, d'une très grande variété; il en est résulté de fort curieuses légendes, de caractère, il est vrai, très différent, tantôt grave et édifiant, tantôt facétieux. Nous ne résistons pas au plaisir de citer en son entier la très belle légende du sire de Roiseux, qui illustre le joli village de Modave, à quelques lieues de Huy, dans la vallée où coule le Hoyoux, rivière célèbre par ses crues subites et désastreuses.

Un jour — il y a de cela bien des siècles — le Hoyoux, après un orage, s'enfla subitement suivant l'habitude qu'on lui connaît, et il envahit la vallée, juste au moment où la fille unique du seigneur de Roiseux s'amusa à cueillir des fleurs dans la prairie. La crue avait été si rapide que le malheureux père arriva sur le rivage pour voir son enfant entraîné par le courant. Privé de secours humains et ne prenant conseil que de son désespoir, il invoqua le diable. L'invocation était à peine faite qu'une vague poussa l'enfant hors de l'eau. La joie du père fut cruellement troublée quand il entendit une voix murmurer en ricanant à son oreille : « Tu m'appartiens; dans treize ans je reviendrai; au revoir. »

Dès ce moment, plus de joie, plus de tranquillité pour le seigneur de Roiseux. Douze ans se passèrent. Alors, ne pouvant plus longtemps supporter l'inquiétude qui le rongait, le pauvre seigneur se décida à confier son secret à un ermite du voisinage. Le lendemain, à son retour, il annonça son intention de faire un pèlerinage en Terre-Sainte, et il partit bientôt après.

La traversée fut heureuse. Au bout de quelques mois, réconcilié avec Dieu, il put se préparer au retour. Satan n'ignorait rien de tout cela; pour

(1) Jérôme PIMPURNIAUX [Ad. BORGNET] *Guide du Voyageur en Ardenne*, Bruxelles 1856, t. I, pp. 135-7.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 134.

se venger, il attend le moment où le pèlerin, harassé, va rentrer dans son château. A la soirée éclate un affreux orage : la rivière, débordée, entraîne tout ce qu'elle rencontre sur son passage, et des blocs de pierre, poussés par une main infernale sur le château de Roiseux, vont former une digue au travers de la vallée. Pour réussir dans son odieux projet, Satan doit se hâter, car avec le chant du coq arrive le jour, où expire son pouvoir sur le seigneur de Roiseux.

Pressé de revoir son enfant, le pèlerin n'a pas voulu se livrer au repos, afin d'arriver avant l'aurore. A l'aspect de la tempête, il aiguillonne sa monture et descend dans la vallée au moment où s'élève l'horrible digue ; il voit s'amonceler les pierres, et l'eau qui reflue, reflue, et monte toujours davantage. A grand-peine il parvient à la porte du manoir ; il appelle, il frappe ; le fracas de la tempête couvre les éclats de sa voix et le bruit de ses coups. Quelques minutes encore et la rivière, qui ne cesse de hausser, entrainera l'infortuné, envahira le château et le renversera avec ceux qui l'habitent.

Dans un suprême effort, le pèlerin saisit un quartier de roc et le lance contre la porte, qui gémit sur ses gonds et résiste. Mais cette fois l'appel a été entendu. Le coq s'éveille et fait entendre son chant matinal ; les puissances infernales sont vaincues ; la tempête s'apaise, et Satan regagne son noir séjour, laissant inachevé un travail dont on voit les restes au Waldor. On explique ainsi la présence de nombreux blocs de poudingue épars dans la vallée et sur les deux côtes (1).

\* \* \*

A ce sujet des contrats avec Satan se rattache une série de curieux récits sur le « diable dupé ». Celui-ci, malgré la toute-puissance que le peuple lui prête, n'est pas toujours aussi malin qu'il le faudrait. Parfois l'homme insère dans les clauses de la convention l'une ou l'autre condition que le diable doit remplir et sans laquelle il n'y a rien de fait ; d'autres fois les « histoires édifiantes » montrent que par sa simple malice, le chrétien revenu à récipiscence ou touché par la grâce, sait se tirer de la terrible conjoncture où son imprudence l'avait placé.

L'histoire connue en France sous le nom de Bonhomme Misère, et dans laquelle le diable s'est trouvé souvent substitué à la Mort sous l'influence des idées chrétiennes, s'est rattachée à ce type. On en connaît au pays wallon diverses variantes en cet état ; nous signalerons particulièrement le conte de Jodoigne, ci-dessus p. 135.

Ici se place aussi une légende qu'on raconte au sujet de diverses églises, bâties, affirme-t-on, par le diable sur la demande d'un saint, ou même du curé, sous condition que le bâtisseur obtienne en toute propriété l'âme de la première créature qui entrera dans le temple. Au moment de s'exécuter, le curé ou le saint s'avance, semblant prêt à se sacrifier lui-même, et, arrivé à deux pas de la porte, il lance avec force dans l'église, soit un cochon qu'il cachait sous sa robe,

(1) *Ibid.*, t. II, p. 395.

soit l'ânon ou le loup familier qui ne quittait jamais l'opérant et dont il était naturellement accompagné à ce moment pathétique. Le diable, floué, disparaît en poussant d'horribles imprécations (1).

Dans une autre série de contes, c'est la femme qui vient au secours de l'homme, tantôt en se sacrifiant pour sauver l'âme de son mari (2) tantôt en jouant un bon tour au diable.

Une histoire qui se présente sous différentes formes suivant les lieux se raconte comme suit pour expliquer l'édification de l'église d'Avioth, vers la frontière française, au sud de Chinoy et des ruines d'Orval. On est surpris de trouver un édifice aussi beau et aussi important dans un village aussi pauvre et aussi peu peuplé. On raconte qu'il y avait autrefois à Avioth un bourgmestre qui possédait une femme non moins dévote que belle, et dont il était vivement épris. Souvent elle le tourmentait pour avoir une église, et le mari avait beau répondre que l'état de sa fortune ne lui permettait pas cette dépense, elle n'en persistait pas moins. Sans cesse harcelé, le pauvre bourgmestre, ne sachant à quel saint se vouer, se donna au diable, ce qui était plus facile, et le diable ne manqua pas de se rendre aussitôt à son appel. Le marché fut bientôt conclu : en échange d'une âme de chrétien, Satan s'engagea à élever une église qui serait, disait-il, la plus belle de la contrée : l'édifice devait être achevé en une nuit, avant le chant du coq. La nuit où s'accomplit l'œuvre diabolique, le complaisant mari, préoccupé des suites de son marché, soupirait en se retournant sur sa couche. La femme s'en aperçut et finit par lui arracher son secret. Alors elle se leva, se tint en observation, et quand elle vit que l'église était à peu près terminée, elle chassa son coq. Un premier kikiriki s'étant fait entendre, cent autres y répondirent, et le diable s'enfuit tout penaud. Il avait raison de l'être : il ne manquait à l'édifice qu'une seule pierre ! Depuis lors, bien des fois on a essayé de combler la lacune, et jamais on n'est parvenu à maintenir la maudite pierre en place (3).

Un dicton sur la malice des femmes dit nettement : *Les femmes ont treus tours pus qui l'diale* « les femmes ont trois tours de plus que le diable ». On dit même *sept tours*, et *cint tours* ! Et un autre proverbe affirme qu'il n'y a *treus malins, feumme, marticot et diale* — en classant non-seulement la femme, mais aussi le singe avant le Mauvais, — ce qui tendrait à prouver qu'au point de vue de la malice, Satan est en effet singulièrement en retard !

(1) Voir une variante (celle du curé et du porcelet) dans *li Spirou*, n° du 18 avril 1897.

(2) Comme dans la légende du « Meunier des Fonds de Qwâreux » ci-dessus p. 126.

(3) PIMPURNIAUX, *Guide* t. II, p. 267.

Divers contes illustrent cette renommée des femmes. Ce sont naturellement des facéties, et il en circule des variantes assez risquées.

Une des histoires les plus typiques est celle de ce paysan qui avait promis son âme au diable pour une époque déterminée, sous condition d'être riche entretemps, — avec cette restriction qu'au moment venu le diable proposerait à l'homme un problème à sa façon et que le vainqueur de cette épreuve déciderait du sort de l'âme en question. L'époque fatale approchant, la femme s'aperçut vite de l'état de préoccupation où était son mari, et finit par recevoir ses confidences. Elle le consola et l'assura de son concours. Au jour dit, le diable arriva et définit l'objet du concours : chacun des contractants devait présenter à l'autre un animal dont celui-ci devrait deviner le nom. Le paysan se vit perdu, mais sa femme de nouveau lui remonta le moral. Le diable réapparut, trainant à ses côtés un animal étrange que le conte ne décrit pas mais dont il donne cependant l'une des caractéristiques : c'est que cette sorte de bête avait les membres à l'envers, ceux de devant se repliant en avant, ceux de derrière se repliant en arrière (1). Le pauvre paysan était anéanti : mais sa femme, qui n'avait cessé de rôder aux alentours, avait entendu le diable pousser la bête en l'appelant par son nom ; elle le souffla à son mari, qui dit aussitôt : *c'est on Vert-bouc !* La première manche était gagnée. Il s'agissait à présent pour le paysan d'exhiber à son tour une bête inconnue. Il demanda un instant de répit ; durant ce temps, la femme s'étant déshabillée se plaqua le corps de *sirôpe* « marmelade de pommes » puis elle se roula dans le tas de plumes du matelas éventré. Elle se présenta à quatre pattes sous cette étrange livrée. Le démon, étonné, eut beau tourner autour et faire ses remarques contradictoires. Il ne pouvait évidemment reconnaître « l'animal » et il dut s'avouer vaincu.

Dans un autre conte, il s'agit d'un forgeron qui ne parvenant pas à « sortir de son ouvrage », loua le diable comme aide sous condition que si, un jour ou l'autre, il n'avait plus de travail à lui donner, celui-ci l'emporterait corps et âme au tréfonds des enfers. Le démon est un maître ouvrier. Le travail disponible fut vite abattu, et le forgeron eut vite épuisé son imagination à créer les besognes les plus fantastiques à son valet. La femme de l'artisan s'étant aperçue de ses angoisses, en connut bientôt le sujet et lui dit : « Nigaud, je lui en donnerai, moi, de l'ouvrage, tu verras. » Elle lui expliqua le truc qu'elle venait d'imaginer *illico* et quand l'ouvrier fut de nouveau

(1) Nous retrouverons ce détail plus loin, chez les Loups-garous, les Vert-boucs, etc.

inoccupé, le forgeron lui présenta un petit poil très frisé, en lui ordonnant *dè radreuli çoula so n' plate pîre avec on mayet* « de redresser cela sur une pierre plate avec un maillet ». Le diable essaya, mais, comme on pense, il s'escrima en vain. Suant et grognant, il demanda au forgeron s'il en avait beaucoup comme ça. « Oh oui, dit l'autre, il y en a *tot on placârd* ». A ces mots, le « Malin », effrayé, s'enfuit en pestant ! Et voilà comment le forgeron sauva son âme — grâce à l'ingéniosité de sa femme !

(A suivre).

O. COLSON.





## LA BERGÈRE ET LE CHATON

RONDE A DANSER

Il y a - vait une ber - gè - re Et ron. ron, pe - tit  
 pa - ta - plon Il y a - vait une ber - gè - re qui a - vait des mou -  
 tons Ron, ron, Qui a - vait des mou - tons.

Il y avait une bergère,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Il y avait une bergère,  
 Qui avait des moutons  
 Ron ron  
 Qui avait des moutons.

Elle se fit un fromage,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Elle se fit un fromage,  
 Du lait de ses moutons  
 Ron ron  
 Du lait de ses moutons.

Le chat qui la regarde,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Le chat qui la regarde,  
 D'un air un peu fripon  
 Ron ron  
 D'un air un peu fripon.

Si tu y mets la patte,  
 Et ron-ron, petit pataplon,  
 Si tu y mets la patte,  
 Tu auras du bâton  
 Ron. ron  
 Tu auras du bâton.

Il n'y mit pas la patte,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Il n'y mit pas la patte,  
 Mais il y mit l' *grognon* <sup>(1)</sup>  
 Ron ron  
 Mais il y mit l' *grognon*.

La bergère en colère,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 La bergère en colère,  
 Tua son p'tit chaton  
 Ron ron  
 Tua son p'tit chaton.

Elle s'en fut à confesse,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Elle s'en fut à confesse,  
 Pour demander pardon  
 Ron ron  
 Pour demander pardon.

Mon père je m'accuse,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Mon père je m'accuse  
 D'avoir tué l' chaton  
 Ron ron  
 D'avoir tué l' chaton.

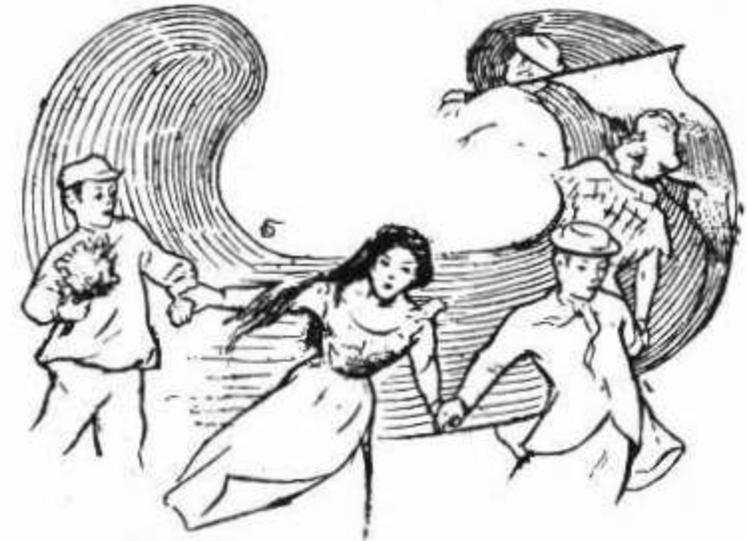
Ma fille pour pénitence,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 Ma fille pour pénitence  
 Nous nous embrasserons !  
 Ron ron  
 Nous nous embrasserons !

La pénitence est douce,  
 Et ron ron, petit pataplon,  
 La pénitence est douce  
 Nous recommencerons  
 Ron ron  
 Nous recommencerons.

Cette ronde est très populaire dans tout le pays wallon, où elle se chante même dans les écoles.

Suivant M. A. LOQUIN, l'air provient par dédoublement d'une chanson politique du timbre « Vous irez à la messe », qui figure avec la date de 1570 dans un recueil de LE ROUX DE LINCY, et sur lequel on chanta aussi deux Noëls, l'un en français et l'autre en patois gascon (*Mélusine*, IV, 52).

O. C.



(1) *Grognon*, groin, museau.



## CONTES DU HAINAUT

### V

#### La vieille devenue singe



Une fois, le bon Dieu voulut voir comment vivaient les hommes. Il descendit du ciel sur la terre et se mit à voyager, accompagné de saint Pierre.

Tout en marchant, il perdit la *viroule* de son bâton.

« Entrons chez le maréchal, dit saint Pierre, il remettra une autre *viroule*. »

Ils entrent dans la forge. Le *marchau* répare le bâton du bon Dieu et ne veut pas recevoir de salaire.

Près de la cheminée, dans un grand fauteuil, le grand-père, tout courbé est assis.

« Si tu veux, dit le bon Dieu, je ferai de ton vieux père un beau jeune homme.

— Je suis content, » répond le *marchau*.

Le bon Dieu appelle le vieux. Il le met sur l'enclume, et le bat avec le plus gros marteau de la forge : le grand-père, qui était près de mourir, redevient un solide jeune homme.

Le bon Dieu et saint Pierre s'éloignent.

De l'autre côté de la cheminée, il y avait encore une vieille femme, la mère du *marchau*.

« Je ferai bien cela aussi avec elle, » dit-il.

Il l'appelle. Il place la vieille sur l'enclume et se met à la frapper avec son gros marteau, comme il a vu faire le bon Dieu.

Mais la grand-mère n'est plus qu'une bouillie de chairs.

Le *marchau*, effrayé, jette son marteau et court après le bon Dieu, qui s'en va tout doucement.

Il le rejoint, et crie, à genoux, les mains jointes :

« Revenez, j'ai voulu faire avec ma mère ce que vous avez fait avec mon père, mais elle ne veut pas *se ravigoter* (ressusciter). »

Le bon Dieu revient et voit le paquet de chairs et de sang.

« Je ne saurais plus rien faire avec cela... on ne peut plus en tirer qu'un singe. »

Et, de la bouillie, il sort un singe qui faisait des grimaces.

Conte recueilli à Gilly.

### VI

#### Le loup et les trois « pourcias »

Une fois la servante alla porter à boire à ses trois *pourcias* (porcs). Ils n'en veulent pas. Ils enfoncent la porte de leur *rang* (étable) et se sauvent dans la prairie près du bois.

Là, ils se font chacun une cabane. Le premier en bâtit une de feuilles, le deuxième une de *broquettes* (menus morceaux de bois), et le troisième une de fer.

Le loup vient.

« Ouvre-moi la porte, crie-t-il à la première cabane, faite de feuilles : Il neige, il tonne... Il fait du temps *péronne* (1).

— Je ne l'ouvrirai pas, eh ! tu m'étranglerais.

— Alors, je vais tant peller, tant vesser, que je mettrai ta cabane le cul bas (2).

— J'aime autant » (3).

Le loup a tant pellté, tant vessé, qu'il a mis la cabane le cul bas. Alors, il a mangé le cochon.

Il s'en va à la deuxième maison, faite de *broquettes*.

« Ouvre-moi la porte, *dist-i* : Il neige, il tonne... Il fait du temps *péronne* !...

— Je ne l'ouvrirai pas, eh ! répond le *pourcia*, tu m'étranglerais.

— Alors, je vais tant peller, tant vesser, que je mettrai ta cabane le cul bas.

— J'aime autant. »

Le loup a tant pellté, tant vessé, qu'il a mis la cabane le cul bas, puis il a dévoré le *pourcia*.

Il va à la troisième cabane, faite en fer.

(1) *Péronne*, mot inventé pour la rime.

(2) Manière de dire qu'il la renversera.

(3) C'est-à-dire : Soit ; cela m'est bien égal.

« Ouvre-moi la porte, *dist-i* : Il neige, il tonne... Il fait du temps *péronne*.

— Je ne l'ouvrirai pas, eh ! tu m'étranglerais.

— Alors, je vais tant petter, tant vesser, que je vais mettre ta cabane le cul bas.

— Pette, vesse tant que tu voudras, ma maison est bonne et *spaisse*.

Et le loup a tant petté qu'il a déchiré le trou de son cul.

Compère le loup va alors chez le cordonnier Destappe (1).

Destappe prend son fil et son alêne et lui recoud le derrière.

Deux heures plus tard, le loup sent des maux de ventre et veut aller se soulager. Impossible, plus rien ne veut sortir.

Il rencontre compère le renard.

« Ohé ! compère le renard, regarde si mon cul n'est pas tout recousu ?

— Si fait, compère le loup. »

Il s'en retourne chez Destappe.

« Destappe, fais un petit trou dans mon derrière, que je puisse... »

Destappe prend un tranchet et fait un trou. Au même moment, il s'échappe une fusée d'une telle force que toute la baraque et Destappe se sont envolés.

Alors, moi, quand j'ai vu ça, j'ai acheté un petit chien de deux liards, et je me suis assis dessus. Sa queue a cassé, j'ai mis mon doigt à la place et je suis retourné ainsi jusqu'à la maison.

Conté par Fernand Cavier, de Pironchamps.— L'alinéa final est une formule traditionnelle par laquelle on termine tous les contes, dans la contrée.

JULES LEMOINE.

(1) Nom d'un cordonnier bien connu dans la localité.



## BON, BON, SI L'AMOUR VOUS GÈNE

CRAMIGNON LIÉGEAIS

*Solo* *Le chœur reprend*

C'est en re - ve - nant d'al - ler boire bou - teil - le

*Solo*

Il me prit en - vie d'al - ler voir ma bel - le Bon

*Solo* *Le chœur reprend*

bon ! Bon, bon ! Si l'amour vous gê - ne Moi, non !

2. Il me prit envie d'aller voir ma belle  
Je vis trois ribauds assis auprès d'elle
3. Je vis trois ribauds assis auprès d'elle  
Et quand ils m'ont vu s'ont retirés d'elle
4. Et quand ils m'ont vu s'ont retirés d'elle  
Restez, mes ribauds, restez auprès d'elle
5. Restez, mes ribauds, restez auprès d'elle  
Vous n'aurez jamais ce que j'ai eu d'elle
6. Vous n'aurez jamais ce que j'ai eu d'elle  
J'ai eu de son cœur la fleur la plus belle
7. J'ai eu de son cœur la fleur la plus belle  
C'est en revenant d'aller boire bouteille...

Chanson très populaire à Liège. Le *Recueil d'Airs de Cramignons*, 8<sup>e</sup> Liège 1889, p. 48, donne une variante musicale moins précise sur les mêmes paroles, où nous remarquons aux couplets 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> le mot « rivaux » au lieu de « ribauds ».

O. C.



## FACÉTIES DE CHASSEURS

### Le chasseur et les clous

Il y avait à Stavelot un vieux cordonnier qui avait la passion de braconner. Il portait le surnom de *Vix mamé*. Quand il allait « à l'ouvrage sur les villages » il prenait toujours son fusil.

Un jour qu'il était allé travailler à N..., « du temps de l'heure », c'est-à-dire de midi à une heure, à l'heure du repos, il prend son fusil et va faire une petite tournée.

Il aperçoit une grosse volée de grives qui vient « s'asseoir » sur un sorbier. Il veut tirer, mais il cherche vainement ses plombs. En fouillant dans ses poches, il trouve un sac de petits clous de soulier, nommés *paigurlins*. Il y en avait un cent. Il les prend et les introduit dans son fusil. Il « tape » en joue et il tire.

Il en cloua nonante-neuf à l'arbre, par les pattes. Cela fait qu'il eut nonante-neuf grives et ses *paigurlins*.

C'est lui-même qui l'a raconté (1).

### Le chien d'arrêt

Deux chasseurs discutent sur la valeur de leur chien d'arrêt. Chacun se vante en disant les exploits de sa bête.

« Tout ça, dit l'un, ce n'est rien. Figurez-vous qu'il y a un an, mon chien tombe en arrêt devant un superbe lièvre, attendant que je tire. Mon fusil était déchargé et je n'avais plus une seule cartouche. Je cours vivement à une ferme qui était à une couple de kilomètres. Quand je suis revenu, plus moyen de retrouver la place. Huit mois après, en repassant par là par hasard, j'ai retrouvé le squelette de la pauvre bête, qui était encore dressé en face du squelette du lièvre !... (2). »

(1) Communication de M. Louis DETRIXHE.

(2) *Tonnia d'Charleroi*, n° du 6 mars 1897.

### Le chasseur maladroit

Deux lièvres jouaient aux cartes dans une pièce de trèfle. Celui qui mêlait se retourne et dit tout à coup :

« *Goddom ! On tchesseu !* »

— *Taisses-tu, sot*, dit l'autre, *n'aye nin sogne* (n'aie pas peur), *c'est Vincint !* »

### Un assaut de vanteries

Trois chasseurs sont réunis et racontent leurs prouesses.

« Un jour, dit l'un, j'étais en chasse. Un lièvre part à mes pieds. Je tire et je lui coupe net la tête. Quel n'est pas mon étonnement en voyant le lièvre revenir de trois mètres pour reprendre sa tête... »

— Moi, dit l'autre, il m'est arrivé la semaine dernière une chose bien plus extraordinaire. Figurez-vous qu'un jour, dans mon jardin, je me trouve subitement en présence de deux lièvres qui jouaient et qui ne m'avaient pas vu venir. ~~Et~~ pas de fusil ! Je me déchausse vivement et je jette mon sabot si adroitement que j'assomme le plus gros. Je cours vite et que vois-je ? Le second lièvre, affolé, s'était précipité tête baissée dans le sabot... et il y était pris !

— Tout cela est bien, dit le troisième, mais j'ai vu plus fort que cela : Cette fois-là, je chassais à une demi-lieue de G... Chose curieuse, depuis au moins douze minutes, rien n'avait passé. Quant tout à coup, deux bécasses s'enlèvent à deux pas de moi. Je tire avec du fin plomb et je les déplume complètement. Seulement, le coup avait été si violent que les deux bécasses ont été retomber dans la casserole du cuisinier du comte de G... !

Et, après un moment :

— Il est vrai que je lui en avais promis une. »

### Les deux sangliers

L'année de la guerre franco-allemande, tous les sangliers de la frontière, entendant les coups de fusils et la canonnade, s'étaient sauvés dans nos Ardennes. Ils pensaient être à leur aise, par là. *Tutùte!* pour tirer les grosses bêtes, le wallon s'y connaît.

On vient dire un jour au garde de L... que deux sangliers sont entrés dans ses bois, et qu'ils sont toujours ensemble : deux grosses bêtes qui pesaient au moins... quatre cents kilos.

Vite, vite, le garde rassemble la jeunesse et organise une traque.

On crie : *Gare ! gare ! les sanglés, is arrivu tos les deux !* Le garde épaule et tire. Il avait tiré sur le premier, qui tombe mort du coup ; et l'autre sanglier, qui était le plus gros, s'arrête tout court.